



**MINUSCA**

---

**CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA**  
**Mercredi, 30 juin 2021**

**Textes**

- Djakaridja Bakayoko, chef par intérim de l'Equipe Conduite et Discipline
- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la Force
- Capitaine Mazalo Agba, porte-parole de la Police

**CHEF PAR INTERIM DE L'EQUIPE CONDUITE ET DISCIPLINE**

1. Du 16 au 19 juin 2021, CDT, en coordination avec SCPI et les casques bleus du bataillon Burundais, a mené des activités conjointes de sensibilisation et de causerie éducatives au profit des femmes et jeunes filles de Damara, Sibut et Dekoa sur la prévention des actes d'exploitation et abus sexuel ».
2. Les réseaux communautaires de signalement précoce des plaintes desdites localités ont également participé à ces activités.
3. Ces séances d'information et de sensibilisation illustrent encore une fois l'engagement de la MINUSCA à prévenir et à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels, conformément à la politique de "Tolérance zéro" du Secrétaire général des Nations.
4. La MINUSCA a été confrontée dès 2015 à des défis énormes concernant les allégations d'exploitation et abus sexuels (EAS) contre son personnel, notamment à la suite du nombre important de personnel déployé, au contexte d'extrême vulnérabilité des populations, et au redéploiement des troupes MISCA sous bannière de la MINUSCA. En réponse à ce défi, la Mission a mis en place des mesures fortes de prévention et de réponse en vue de combattre vigoureusement ce fléau : i) Une stratégie de gestion des risques qui inclut désormais les Commandants de contingents de façon proactive dans l'évaluation des camps ; ii) un programme de formation pour l'ensemble du personnel ; iii) la responsabilisation des commandants d'unités pour s'assurer qu'ils veillent à ce que leurs troupes observent de manière stricte les normes et standards de conduite des Nations Unies.
5. Depuis quelques années déjà, un groupe de travail haut niveau sur l'EAS (Task Force SEA) est présidé par le Chef de Mission et composé de tous les chefs d'agences, fonds et programmes des Nations Unies, et qui suit l'évolution de la situation, définit des stratégies et propose une réponse coordonnée du système des Nations Unies en RCA.

6. La Mission poursuit sans relâche ses efforts afin de s'assurer que tout son personnel est formé à la prévention et au signalement des actes d'exploitation et abus sexuels.

7. A ce jour, la Mission a mis en place un réseau de 75 points focaux EAS sur le terrain, ainsi qu'un programme continue de sensibilisation de la population centrafricaine pour dénoncer toute allégation d'EAS du personnel de la Mission. A cet effet, une ligne verte gratuite de signalement #4044 a été mise en place.

8. La mission a créé 29 Réseaux Communautaires de Signalement (CBCM) à travers le pays, composés des représentants des diverses couches de la population. Ces réseaux sont formés et équipés en matériel de communication par la Mission.

9. Désormais chaque membre du personnel de la Mission ayant une position managériale ou de supervision signe un « Acte d'engagement » solennel de lutter contre l'EAS, avant même de prendre fonction.

10. Chaque semaine, le Commandant de la Force et ses Commandants en régions tiennent une réunion de travail en visioconférence sur la prévention de l'EAS (Joint SEA Prevention Task Force) en vue d'évaluer les efforts en cours et de mettre en œuvre les actions nécessaires à la gestion des risques au sein de la Force.

11. Une stratégie de prévention et de suivi hebdomadaire de la situation par la composante de police.

12. On note avec les années une diminution des signalements de nouveaux incidents d'EAS, et des signalements qui concernent pour la plupart des allégations relatives à des faits présumément survenus les années précédentes, certaines datant même de 2014. Grâce aux efforts de sensibilisation de la mission, la population qui est mieux informée, dénonce des allégations des années précédentes qui n'étaient jusque-là pas encore signalées.

Depuis 2014, la MINUSCA a enregistré les chiffres suivants :

- Nombre total d'allégations depuis le début de la Mission : 193 allégations
- Nombre d'allégations par catégorie de personnel : Militaire : 162 allégations ; Police : 17 allégations ; Civils : 14 allégations

13. Depuis la pandémie du COVID-19, et devant la situation sécuritaire prévalant dans le pays, la MINUSCA a renforcé sa vigilance et ses mécanismes d'alerte en formant les contingents par visio-conférence, en diffusant des messages à travers les radios, des campagnes de SMS. Dès que cela a été rendu possible, les activités de sensibilisation de masse auprès de la population dans les zones à plus hauts risques ainsi que l'inspection des facteurs de risques auprès des camps des personnels en uniforme, ont repris.

14. En termes de responsabilité, des enquêtes sont diligentées en fonction du type de personnel, soit par les Etats membres (contingents) ou par les Nations Unies (experts en mission/civils). Des enquêtes conjointes peuvent être sollicitées par les Etats membres, ce qui constitue un gage de

transparence et d'impartialité de leur part. La politique de tolérance zéro implique la plus grande fermeté.

15. Les membres du personnel contre qui de tels faits ont été établis sont sanctionnés administrativement et judiciairement, et bannis des Nations Unies. Les mesures intérimaires prises à la suite des signalements d'allégations incluent la suspension temporaire des fonctions et des paiements concernant les personnels mis en cause. Concernant les sanctions émises relativement aux allégations établies

PERSONNEL EN UNIFORME :

Par les autorités nationales de leur pays respectifs : En attente : 27 ; Peine de prison : 14 ; Sanction administrative : 6 ; Révocation : 5 ; Rétrogradation: 2; Sanction financière: 1

Par l'ONU : Rapatriement : 29 ; En attente de résultat d'enquête : 17

PERSONNEL CIVIL : (4 cas avérés) : Licenciement : 3 ; En attente de résultat : 1 (le reste étant du personnel de co-contractant).

16. La Mission a mis en œuvre la stratégie centrée sur les victimes et collabore avec les agences des Nations Unies (UNFPA et UNICEF) afin de référer et d'assurer une assistance aux victimes signalées comme telles. Un mécanisme de coordination de partage des allégations a été mis en œuvre, à travers un Protocole, avec l'équipe pays des Nation Unies.

## **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

- Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine (RCA), Mankeur Ndiaye, reçoit aujourd'hui la mission de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), qui effectue actuellement une visite dans le pays.

L'UA est l'un des deux garants de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) en RCA du 6 février 2019 tandis que la MINUSCA fait partie des facilitateurs, et les deux entités travaillent de manière étroite dans le cadre du processus de paix et stabilité dans le pays.

- Le 24 juin, la Représentante spéciale adjointe, Lizbeth Cullity, a visité les activités du programme de réduction de la violence communautaire (CVR) mise en œuvre par la section DDR de la MINUSCA, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement à Bangui. La Représentante spéciale adjointe a échangé avec des bénéficiaires, parmi lesquels des jeunes qui suivent actuellement une formation en entrepreneuriat. Ces derniers ont souligné la nécessité d'allonger et d'étendre ces formations à plus de personnes afin de redonner un avenir et de lutter contre le chômage, tout en indiquant que cette formation a canalisé leur violence et leur frustration en énergie positive et porteuse d'espoir.

La Représentante spéciale adjointe a indiqué qu'elle entend plaider activement auprès des bailleurs de fonds afin de répliquer ces formations à une échelle plus importante, et en rappelant que chacune et chacun d'entre eux, est un ambassadeur de la paix.

A la mi-juin 2021, la mise en œuvre du projet CVR se poursuit à Bouar, Bossangoa, Kaga Bandoro, Bria, Bangassou et Bangui, au profit de 3652 bénéficiaires, dont 1525 femmes.

À Bangui, la seconde phase du programme de réduction de la violence communautaire bénéficie 500 personnes dont 224 femmes qui fréquentent huit centres de formation. À Bria, un atelier d'évaluation du projet, présidé par le Préfet de la Haute-Kotto et avec la participation de 14 représentants de la communauté, s'est réuni le 22 juin pour discuter des objectifs, de la stratégie et de la planification des futures activités dans la région.

À Bangassou, une session de formation s'est tenue du 22 au 24 juin, afin de renforcer les capacités de 25 bénéficiaires dont 15 femmes, en matière de mise en place et de gestion de groupements d'activités génératrices de revenus (AGR). À Kaga-Bandoro, 35 bénéficiaires dont 8 femmes de la localité de Dékoa inscrits dans les filières d'agriculture, maçonnerie, menuiserie, couture et élevage, ont conclu leur formation par le contingent burundais et reçu des kits pour mener leurs activités.

## **DROITS DE L'HOMME**

- 25 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont été documentés par la MINUSCA du 22 au 28 juin 2021, affectant au moins 53 victimes (37 hommes, 10 femmes, un mineur non identifié et cinq victimes collectives). La Division des Droits de l'Homme a observé une augmentation du nombre d'incidents et de victimes comparativement à la semaine précédente (22 incidents et 43 victimes). Cette augmentation s'explique par les

activités de monitoring au cours de cette semaine dans les différents bureaux de terrain de la Mission.

Les préfectures les plus touchées sont l'Ouham (neuf incidents et 11 victimes), le Haut-Mbomou (un incident et 18 victimes), la Nana-Mambéré (cinq incidents et cinq victimes) et la Ouaka (cinq incidents et cinq victimes). Plusieurs allégations sont en cours d'investigation sur les incidents de meurtre et de traitements cruels et inhumains dans le Mbomou et la Ouaka.

Les abus/violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire concernent des cas de meurtres (trois incidents et quatre victimes), de menace de mort (un incident et une victime), de viol (deux incidents et cinq victimes), de torture (trois incidents trois victimes), d'atteintes à l'intégrité physique et de traitement cruel (six incidents et 13 victimes), de menace à l'intégrité physique et moral (un incident et une victime), de privation arbitraire de liberté (un incident et 18 victimes), de confiscation (cinq incidents et cinq victimes) d'occupation d'école (un incident et une victime) et taxation illégale (deux incidents et deux victimes).

Les auteurs présumés sont les groupes armés avec 13 incidents (52%) affectant 40 victimes (75%) : le 3R (six incidents et 11 victimes), l'UPC (trois incidents et 22 victimes), les anti-Balaka (trois incidents et trois victimes) et la CPC (un incident sur quatre femmes).

Les agents de l'Etat et les autres personnels de sécurité sont présumés auteurs de 12 incidents (48% du nombre total des incidents) affectant 13 victimes (25% du nombre total des victimes).

## **PROTECTION DE L'ENFANCE**

- Au cours de la semaine entre le 18 et le 24 juin, la MINUSCA a documenté quatre violations graves des droits des enfants, dont trois commises par des groupes armés. Il s'agit d'un cas de recrutement et utilisation d'enfant dans la préfecture du Mbomou, d'une attaque contre un hôpital et d'un cas de mutilation. Les agents de l'Etat et autres personnels de sécurité sont auteurs présumés d'une violation.

Par ailleurs, la section de protection des enfants de la MINUSCA a organisé 22 sessions de sensibilisation et de formation sur les violations graves des droits des enfants. Ces activités ont eu lieu dans les villes de Bangui, Bambari, Bouar, Bria et Bangassou au profit de 366 participants dont 145 femmes. Les bénéficiaires sont des membres des FACA, d'organisations de femmes et des leaders communautaires.

## **BUREAUX RÉGIONAUX**

- La section des affaires civiles de la MINUSCA continue à renforcer les réseaux d'alerte communautaires et les 78 assistants de liaison communautaires, par le biais du formations et de sessions de remise à niveau et en facilitant le partage d'informations avec la Force, afin d'améliorer la protection physique des civils. Le 23 juin, à Obo, 20 membres du réseau d'alerte communautaire, dont deux femmes, ont participé à une session de remise à niveau, axée sur leurs rôles et responsabilités dans la protection des civils au sein de leurs communautés. La réunion organisée avec le soutien d'UNPOL a aussi permis de présenter le mandat de la MINUSCA.

- Bria a accueilli, les 24 et 25 juin, une session de mobilisation communautaire pour promouvoir l'engagement des femmes dans les élections locales. Les différentes interventions ont notamment porté sur la résolution 1325, la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates ainsi que les contraintes socioculturelles et la violence contre les femmes pendant la période électorale. La section des affaires civiles et le bureau électoral de la MINUSCA ainsi que l'Autorité sous-préfectorale électoral de Bria ont participé à cette session organisée par l'ONG Réseau des Femmes Africaines Leaders (AWLN).

- Deux nouveaux comités locaux pour la paix et la réconciliation viennent d'être mis en place, celui de Nana-Bakassa, le 22 juin, et celui de Nangha-Boguila, le 26. L'installation de ces deux comités dans la préfecture de l'Ouham (Ouest) en présence des autorités locales, a été suivie de la formation de ses membres. A Bossangoa, le comité local pour la paix et la réconciliation a réuni 40 personnes pour un dialogue de sensibilisation sur la cohabitation pacifique entre chrétiens et musulmans. La MINUSCA soutient le ministère de l'Action humanitaire, de la Solidarité et la Réconciliation nationale dans la création et la mise en place des comités locaux pour la paix et la réconciliation.

- Le 29 juin, la section de la communication stratégique et information publique de la MINUSCA a organisé une session d'information avec les journalistes de Bria sur le mandat de la Mission. Le chef de bureau de Bria a fait un exposé sur le mandat, suivi d'échanges sur la situation sécuritaire et la protection des civils dans la région, entre autres points.

## **COVID-19**

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 29 juin 2021:

- Cas accumulés	825
- Cas guéris	800
- Cas actifs	8
- Décès	8

## PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire cette semaine a été précaire, marquée par une augmentation des activités des éléments armés dans l'ouest et le centre du pays et la persistance de l'usage de mines. La posture robuste de la Force, en soutien aux FACA, a permis de répondre à la menace tout en assurant la protection des populations civiles. C'est notamment le cas à Alindao où la Force, en appui aux Forces de défense et de sécurité (FDS), est intervenue contre les éléments armés de l'UPC. Les soutiens fournis aux populations dans le domaine médical, éducatif et professionnel par les casques bleus de la Force se poursuit en dépit des nombreux engagements opérationnels.

Dans l'ouest du pays, les opérations de vérification de présence de mines ou d'engins explosifs improvisés par les équipes de spécialistes se poursuivent sur les axes. Les groupes armés ont été à l'origine de nombreux incidents sécuritaires durant la semaine écoulée. Le 23 juin passé, ils ont attaqué la position FACA à Ndim à l'aube. Les casques bleus bangladais de la base temporaire établi dans la localité, ont aussitôt assuré la protection des civils, qui se sont abrités dans l'église à proximité de leur cantonnement, et ont appuyé les FACA à repousser les assaillants. Les affrontements entre les FACA, appuyés par d'autres forces de sécurité, et les éléments armés ont entraîné de nombreux déplacements de populations civiles vers les bases de casques bleus.

La dégradation de la situation sécuritaire accentue la difficulté de l'acheminement de l'aide humanitaire. En réponse, les casques bleus portugais et bangladais envoyés en renfort respectivement à Bouar et Bocaranga, ont procédé à des patrouilles robustes de présence à partir de ces villes pour dissuader et prévenir les actions des groupes armés.

Au centre du pays, les éléments UPC ont été encore une fois les principaux instigateurs des violences contre les populations civiles mais également sur les forces de défense et de sécurité. Le mardi 22 juin, des éléments armés de l'UPC ont essayé de détourner un camion logistique sous escorte aux environs de Nzetele sur l'axe Bokolobo-Alindao. Leurs actions ont connu un pic ce lundi 28 quand ils ont lancé une attaque sur toutes les positions des forces de défense et de sécurité centrafricaines à Alindao, dans le but de prendre le contrôle de la ville. Les casques bleus gabonais sont intervenus promptement pour protéger les populations civiles, actuellement regroupées près de leur base, les personnels humanitaires et les bâtiments publics. Ensuite, en appui aux FACA, ils ont délogé les éléments armés des positions qu'ils venaient d'occuper pour les repousser hors de la ville. Des troupes supplémentaires ont été envoyées dans la ville pour renforcer le dispositif de sécurité, conjointement avec les FACA.

À l'est, la situation est restée calme mais précaire du fait de la présence des éléments des groupes armés. La présence accrue des casques bleus sur le terrain à travers des patrouilles de sécurisation et de domination en appui aux forces de défense centrafricaines a permis de prévenir et dissuader les activités hostiles. Ce fut le cas à Boungou, à 32 km au nord de Bria, où les renforts et la posture robuste adoptée par les casques bleus rwandais, suite aux informations collectées sur les mouvements des éléments armés, ont permis de maintenir la sécurité dans la zone.

Au total, 2156 patrouilles de sécurisation, de domination et de présence ont été effectuées sur l'ensemble du territoire centrafricain au cours de la semaine écoulée.

Au cours de cette période, les casques bleus sont intervenus à deux reprises, à Ndim le 23 juin et à Alindao ce lundi 28 juin, en appui direct aux FACA. Ces actions décisives ont permis de déjouer ces attaques qui ont malheureusement fait des victimes et des blessés à Alindao avant-hier. Un soutien médical et logistique a été apporté par la mission aux blessés et pour l'acheminement des dépouilles vers Bangui. Nous nous inclinons devant leurs mémoires et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

## **ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX POPULATIONS**

En marge des opérations de sécurisation, les casques bleus continuent de fournir un soutien multiforme pour améliorer les conditions de vie des populations.

Dans le volet médical et en droite ligne de la poursuite des campagnes initiées à la mi-mars, 51 patients de Bouar et Ndim et 21 autres de Kaga-Bandoro ont pu bénéficier de soins durant la semaine écoulée. Sur le volet du renforcement des capacités et de l'autonomisation, les casques bleus bangladais ont poursuivi les sessions de formation sur les techniques agricoles au profit des populations de Bouar, auxquelles s'est associée la section des Droits de l'Homme de la MINUSCA pour contribuer à une meilleure réinsertion des détenus, qui ont également bénéficié, en plus de cette formation, de lits et de couvertures.

De leur côté, les casques bleus népalais ont organisé des cours d'anglais pour des élèves du lycée mixte de Maidu tandis que des fournitures scolaires ont été remises par le contingent marocain aux enfants de l'école du 3ème district de Bangassou, en marge d'une campagne d'information sur le mandat de la MINUSCA.

Les casques bleus camerounais basés à Bossangoa ont finalisé la réparation du pont à hauteur de Bondoro Kété sur l'axe Nana-Bakassa-Boguila et entamé celui de Boria entre Kouki et Markounda, pour permettre les patrouilles de la Force dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat, la libre circulation des populations et l'acheminement de l'assistance humanitaire.

À Bangui, les unités de l'état-major intégré ont procédé à la distribution de 77000 litres d'eau potable; il en a également été de même à Bossangoa avec 18000 litres distribués par le contingent camerounais.

## PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le nouveau chef de la composante Police de la MINUSCA, le Général de Police Christophe Bizimungu, de nationalité rwandaise, est arrivé le dimanche 27 juin à Bangui, où il a pris ses fonctions. Précédemment Commandant de l'Ecole Nationale de Police du Rwanda, il est titulaire d'un doctorat en droit pénal international et a servi comme officier de liaison entre l'UNAMIR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda) et l'Armée patriotique du Rwanda lors du génocide, sans oublier ses multiples opérations effectuées avec Interpol. Le Général Bizimungu compte mettre cette riche expérience au profit de la composante Police de la MINUSCA et poursuivre la coopération avec les Forces de défense et de sécurité (FSI), dans le cadre du mandat.

Le Général de Police Christophe Bizimungu a officiellement pris fonction le 29 juin à l'issue d'une cérémonie organisée en son honneur à UCATEX.

Dans ses premières déclarations, il a indiqué que ses *priorités sont celles de la Mission* : « *je dois tout faire pour que la MINUSCA puisse atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée. Premièrement c'est la protection des civils. Je suis très disposé et très déterminé à travailler avec toute l'équipe afin que nous puissions protéger les civils. Il y a également le soutien aux forces de sécurité ; ça aussi c'est notre mission ainsi que le renforcement des capacités de la Police et de la Gendarmerie centrafricaine* » a-t-il déclaré.

La semaine écoulée a été par ailleurs, marquée par la visite au commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement de Bangui, de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Lizbeth Cullity, accompagnée du chef de la composante police par intérim, le commissaire divisionnaire Habi Garba. Ils ont rencontré le 25 juin, le commissaire de Police, l'équipe UNPOL, l'Imam et le secrétaire général du Comité de gestion de Crise du 3<sup>e</sup> arrondissement, dans le cadre de l'évaluation du climat sécuritaire dans cet arrondissement.

Les discussions ont porté sur les actions réalisées avec l'appui des leaders et des notables depuis l'arrivée le 28 octobre 2019 de l'équipe UNPOL au sein dudit Commissariat. Les deux responsables de la Mission ont exhorté l'équipe FSI/UNPOL à redoubler d'efforts pour faire face aux prochains défis sécuritaires, et demandé à l'Imam et au secrétaire général du Comité de gestion de crise, d'œuvrer davantage pour la paix, la cohésion sociale et la quiétude dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

### APPUI OPERATIONNEL

UNPOL a appuyé le 25 juin un transfèrement à Bangui, par vol UN, de cinq membres de la CPC précédemment détenus à Kaga Bandoro. Ils sont soupçonnés d'association de malfaiteurs, de vol à main armée, d'assassinat, de tortures, de traitements inhumains et dégradants et de détention illégale d'armes de fabrication artisanale.

Ils ont tous été conduits à la Section de Recherches et Investigations de la Gendarmerie sous escorte d'une équipe des investigations criminelles et de l'unité de Police constituée du Sénégal.

Dans le cadre de la sécurisation des personnes et des biens, les officiers individuels, les unités de Police constituées continuent des patrouilles conjointes et mixtes avec les FSI et l'état-major

intégré aussi bien en régions qu'à Bangui. En outre, 418 infractions ont été enregistrées en RCA durant la semaine écoulée, dont 37% à Bangui et Bimbo et 63% en régions. 293 auteurs d'infractions ont été interpellés contre 322 la semaine passée.

## **RENFORCEMENT DE CAPACITES**

24 gendarmes ont conclu, le 25 juin, au camp Izamo à Bangui, une formation en maintien et rétablissement de l'ordre public. A Bambari, dans la Ouaka, UNPOL s'est entretenue le 24 juin, avec les FSI, sur la technique de palpation et de fouille des femmes faisant objet de mesure restrictive de liberté dans les locaux de cette unité, dans le cadre des enquêtes de police judiciaire.

A Berberati (Mambéré-Kadei) le 24 juin, UNPOL a échangé avec les membres des FSI sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les a exhorté à interpellier les mis en cause et à les déférer au parquet compétent, afin de décourager l'intention de commettre ce genre d'infractions.

UNPOL a également insisté sur les sensibilisations de la population dans le cadre de la lutte contre la justice populaire pour les cas de pratiques de charlatanisme et de sorcellerie.

Concernant la prévention contre la Covid-19, UNPOL a conseillé les chefs de poste de veiller au respect des gestes barrières lors de l'accueil des populations et éviter la concentration des personnes dans les bureaux et chambres de sûreté.

© SCPI 2021